



# Projet éducatif

(Date de dernière mise à jour: 01/03/2014)

# FICHE ACTION

La capacité d'accueil des enfants est déterminée par la DDJS de la Manche en fonction de la situation et du volume des locaux. Les normes d'encadrement sont fixées par le ministère de la jeunesse et des sports, de la vie associative, en rapport avec le nombre d'enfants accueillis.

Le **CLSH**: avec le projet pédagogique et d'animation de chaque vacances.

## Objectif:

- Favoriser la citoyenneté et l'épanouissement individuel.
- Mettre à « leur profit » leur temps libre.
- Développer la socialisation.

## Public visé:

- Les enfants des Bulotins(3-12ans)
- Les parents.

## Déroulement:

- Le mercredi: 7h30-19h30
- Les vacances scolaires: 7h30-19h30

7h30	Accueil des enfants
10h00	Jeux libres en intérieur ou extérieur
12h00	Repas
13h00	Temps calme
14h30	Atelier manuel
15h30	Jeux libres
16h00	Goûter
17h00	Temps libres et accueil des parents

## **REMARQUE**

Le CLSH doit être un lieu d'accueil pour l'enfant, où l'on retrouve une ambiance familiale, simple, éducative, adaptée à chacun selon sa responsabilité, son environnement familial, son histoire. L'enfant doit y trouver son équilibre pour faire la coupure avec le temps scolaire et découvrir quelque chose de différent de ce qu'il rencontre chez lui.

# CONSTATS ET OBSERVATIONS

## **Coté positif:**

### **Sur la structure.**

« Les Bulotins » sont une petite association parentale qui un coté familial:

- Les enfants sont comme chez eux.
- C'est un lieu de vie où ils se sentent bien et peuvent s'épanouir librement.

Cela apporte à la structure aussi un côté convivial, relationnel:

- Relation positive entre les parents et l'équipe d'animation.
- Relation de confiance.

Sa situation géographique et de proximité au sein de la commune(dans l'agrandissement de l'école maternelle), permet un accès plus pratique pour les parents et rend l'organisation interne « des Bulotins » plus aisée.

- Pour s'occuper des enfants avant et après l'école.
- Faciliter les échanges avec l'école.

### **Sur le moyens:**

La structure est dotée de matériel pédagogique diversifié, qui permet aux enfants de varier leurs activités.

- Développement de leur créativité.
- Plus de liberté dans leur choix de jeux.

Le personnel d'encadrement est une équipe de travailleurs aux compétences complémentaires, ayant de bonnes relations.

- Permet de bien travailler.
- Permet de prendre du plaisir à travailler ensemble.

# OBJECTIFS

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions
<ul style="list-style-type: none"><li>- Offrir un accueil de qualité, un lieu de garde.</li><li>- Favoriser la citoyenneté, développer la socialisation.</li><li>-Favoriser l'épanouissement individuel.</li><li>-Mettre à leur profit leur temps libre</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Favoriser la communication.</li><li>- Développer la confiance en soi et aux autres.</li><li>- Développer leur motricité.</li><li>- Développer leur imaginaire créatif et sportif.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activités sportives.</li><li>- Activités manuelles.</li><li>- Jeux de société divers.</li><li>- Préparation du spectacle de Noël.</li><li>- Sorties pédagogiques et ludiques.</li><li>- Défilé, carnaval.</li></ul>

## Buts et missions:

L'association se charge de l'accueil des enfants inscrits avant et après l'école, ainsi que le mercredi et toutes les vacances scolaires, « Les Bulotins » se définissent comme un lieu d'accueil, de convivialité où chacun peut y trouver une place dans une ambiance familiale et dans le respect des uns et des autres.

Du matériel pédagogique est mis à la disposition des enfants (Filles et garçons de 3 à 12 ans)

- Bibliothèque, Lecteur VHS/DVD, table de ping-pong...
- Jouets...
- Jeux éducatifs...

Dans ses statuts, l'association se propose de:

- Permettre aux enfants de vivre en collectivité, autre qu'à l'école.
- Développer leur curiosité naturelle.
- Développer leur motricité.
- Accentuer les échanges et la communication entre eux.

Les subventions et autres prestations de service, Caisse d'allocations familiale(CAF et autres caisses spécifiques aux travailleurs de la mer(Marine),

agricoles avec la mutualité sociales agricole(MSA) l'investissement des parents, l'aide de bénévoles, le travail de tous permettent d'offrir un accueil de qualité.

## ACTEURS

La mairie mets les locaux, Rue de la Garenne à Gouville sur mer, à la disposition de l'association et prend en charge les loyers, les charges EDF, chauffage et eau.

Ces charges sont remboursées par la CAF, avec le contrat petite enfance CAF

### Un bureau gère l'association:

- Une présidente.
- Un vice-président.
- Une secrétaire.
- Une secrétaire adjointe
- Une trésorière.
- Un trésorier adjoint.

### Quatre salariés s'occupent de la structure:

- Un directeur.
- trois animateurs.

(Des stagiaires BAFA durant les vacances scolaires, en contrats éducatifs.)

« Les Bulotins » accueillent des enfants de 3 à 11ans, période périscolaire, et de 3 à 17 ans pendant les vacances scolaires (CLSH)

L'aide des bénévoles et l'investissement de certains parents contribuent au bon fonctionnement de la structure.

# CONCLUSION

« Les Bulotins se veulent un lieu d'accueil de qualité convivial et familial »  
Toutes les animations sont faites en respectant le rythme, l'âge, l'environnement de chaque enfant.

L'enfant doit trouver sa place dans le groupe et doit y être « reconnu ».

L'adaptation, la simplicité, le respect, l'écoute doivent faire partie de nos priorités auprès de l'enfant.